L’occupation du temps par les répliques – Le Mufti cheikh ‘Abdul’Aziz Aâl Cheikh

21/10/2013 LAISSER UN COMMENTAIRE

Question :

« Certains disent que les répliques contre les innovateurs n’était pas l’habitude des salafs et qu’il ne convient pas de diffuser les livres de répliques si ce n’est qu’au sein des étudiants et non pas au sein d’autres personnes »

La réponse :

« Les répliques contre les innovateurs fait partie du Jihad dans le chemin d’Allâh et de la protection de la législation islamique afin de repousser ce qui n’en fait pas partie.
Donc écrire ce genre de livre et les diffuser est une vérité, et une invitation à la vérité et au djihad dans le chemin d’Allâh. Celui qui prétend que faire cela est une chose innovée se trompe car Allâh dit : « Ô Prophète, lutte contre les mécréants et les hypocrites, et sois rude avec eux ». Le djihad se réalise par la main, par la parole et par les biens…C’est pour cela que l’imâm Ahmad et d’autres ont écrit des livres dans lesquels ils ont mis en garde contre les innovateurs ».

Source : Le journal saoudien *Ar Riyâd* du vendredi 4 mouharram 1424, voir livre « Al Fatâwa al Mouhimma fi Tabsir Al Oumma » de cheikh Jamâl Ibn Farihân Al Hârithi » *in* Al qawl-l-mahmôud min aqwâl al ‘ulama fil inchighâl bi koutoub-r-roudoud », article publié sur Sahab.net, http://www.sahab.net/forums/index.php?showtopic=140249, traduction en français publiée par AlMinhadj.fr, copiée depuis ce site.